

**Zeitschrift:** Défis / proJURA

**Herausgeber:** proJURA

**Band:** - (2020)

**Heft:** 12

**Artikel:** "Toute l'aventure jurassienne constitue mon chemin de vie"

**Autor:** Dürrenmatt, Sophie / Beuret, Jean-Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-917109>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



SOPHIE DÜRRENMATT

*«Je suis tombé dans la marmite du combat jurassien étant petit.»*

## «Toute l'aventure jurassienne constitue mon chemin de vie»

Lorsqu'il se remémore l'odyssée du combat pour l'indépendance, puis les prémisses de la création du nouveau canton, Jean-Pierre Beuret, 73 ans, frissonne encore.

Du haut de ses Franches-Montagnes, il jette un regard aiguisé sur des décennies historiques avec le sentiment du devoir accompli.

Interview Sophie Dürrenmatt

### **Quel était votre état d'esprit il y a 40 ans ?**

Durant toute la lutte pour l'indépendance, j'ai toujours été habité d'un esprit de bâtisseur. Créer un nouvel État ne s'inscrivait pas dans une logique de contestation générale. J'étais animé par la volonté du patriote de réaliser un projet ambitieux et légitime.

### **Quel regard portez-vous sur le canton du Jura aujourd'hui ?**

Si on devait établir le bilan aujourd'hui par rapport à la vision de l'époque, l'exercice serait difficile. Il faut plutôt se demander : que serait le Jura s'il n'avait pas acquis l'indépendance en 1979? Il était alors une terre délaissée; parfois délaissée parce que rebelle. Une population qui s'opposait à ce qui venait de Berne, car elle aspirait à la liberté. Ce statut de quasi-colonie qui voulait son indépendance a conduit le Jura au sous-développement. Il faut se remémorer le contexte de l'époque : les retards en matière d'équipements étaient chroniques, le réseau routier lamentable, les infrastructures essentielles n'étaient pas réalisées, l'épuoration des eaux commençait à peine. Pour ma part, j'ai hérité, en qualité de ministre de l'Agriculture, du parcellaire le plus morcelé au nord des Alpes! Tandis que d'autres cantons en étaient déjà à la deuxième génération de développement de leurs infrastructures, absolument tout ici restait à faire.

### **Le projet le plus marquant ?**

La Transjurane! Souvenez-vous d'une initiative fédérale libellée «Aucune route nationale ne sera construite sur le territoire de la République et Canton du Jura». Il a fallu énormément se battre pour faire inscrire cette autoroute dans le réseau des routes nationales. Peu de gens se souviennent de l'intensité de la controverse. Pour certains services fédéraux, une espèce

de route cantonale améliorée, à trois pistes, était suffisante. Réunir les Jurassiens pour mener à bien la réalisation de cette autoroute a été l'un des événements majeurs découlant directement de la création du canton. Sans cette détermination, le Jura resté bernois n'aurait pas eu accès à l'autoroute. Il a également fallu initier les remaniements parcellaires qui ont engendré un véritable renouveau de l'agriculture jurassienne. Un défi de taille avec toute la sentimentalité et les émotions qui habitent les gens de la terre. Cet attachement presque viscéral est d'ailleurs légitime. Mais il fallait amorcer toute cette réorganisation.

### **Et l'administration jurassienne ne s'installa pas au château de Delémont**

#### **Un regret ?**

Nous souhaitions un rattrapage accéléré, mais il a été plus lent qu'espéré. Nous voulions aussi installer l'administration dans des murs définitifs et qui ont de la valeur historique, comme le château de Delémont. Personnellement, cela me tenait à cœur. L'échec de ce projet, notamment, est malheureux. L'administration jurassienne est encore en partie logée dans des bâtiments provisoires qui obèrent le budget de fonctionnement. On aurait pu l'éviter. Mais au moins nous avons acquis l'essentiel : la souveraineté. Et les décisions prises, bonnes ou mauvaises, sont les nôtres.

### **Votre premier sentiment à l'annonce de la victoire ?**

Il était un peu mitigé, car la Question jurassienne n'était pas résolue, malgré le vote déterminé du peuple suisse en faveur de l'accueil de l'État du Jura. Le vrai miracle, il s'est produit le 23 juin 1974. Pourquoi un miracle? Pour l'ensemble des sept districts juras-

siens, malgré le Laufonnais de langue allemande et la capacité de mobилиsation qu'avaient les Bernois du fait de leur emprise de plus d'un siècle et demi, le peuple jurassien a majoritairement choisi la liberté. Il a hélas fallu construire le nouveau canton sur le périmètre que l'on connaît. La mise en place des institutions a été bien réussie avec des moyens très artisanaux au départ. Le bon sens et l'esprit de débrouillardise étaient très présents. Je ne sais pas si ce serait encore le cas aujourd'hui.

### **Un élément déclencheur en particulier pour vous lancer dans cette aventure ?**

Je suis tombé dans la marmite étant petit. Le premier événement qui m'a marqué s'est déroulé en 1959. J'avais 12 ans. Une initiative populaire du Rassemblement jurassien demandait alors que le Jura puisse s'autodéterminer. Une initiative qui avait déjà les allures d'un plébiscite, perdu dans les urnes. Cet événement a fait prendre conscience du problème au gamin que j'étais. À partir de ce moment, on a commencé à voir des drapeaux jurassiens avec lesquels on défilait ou qui étaient arborés à diverses occasions. À la fin de ma scolarité, le groupe Bélier venait de se créer. Mes copains en étaient. Et comme je n'ai pas un caractère de suiviste, je suis directement devenu un de ses animateurs. Ensuite, j'ai vécu toutes les étapes de la lutte et réalisé tout le cursus du parfait combattant.

### **Un engagement familial, alors ?**

Quand j'étais gosse, on avait des voisins comme Abel Paratte, le boucher, un ardent militant jurassien, Jean von Allmen, le père de Zouc, plusieurs familles, de vrais patriotes. Mes parents étaient amis avec toutes ces personnes. D'ailleurs, pour l'anecdote, mon grand-

# FidagJura

## BERNARD SEEGER

Expert fiduciaire diplômé  
Expert-réviseur agréé

## JOSÉ JOLISSAINT

Agent fiduciaire avec  
brevet fédéral  
Expert-réviseur agréé

## AUDE SAUNIER BREGNARD

Expert-comptable diplômée  
Expert-réviseur agréé

## CLAUDE MERTENAT

Agent fiduciaire avec  
brevet fédéral  
Expert-réviseur agréé

## JEAN-LUC BOILLAT

Agent fiduciaire avec  
brevet fédéral  
Expert-réviseur agréé

## MICHEL BOUELE

Comptable avec  
brevet fédéral  
Expert-réviseur agréé

**FIDAG Jura SA**

[www.fidag-jura-sa.ch](http://www.fidag-jura-sa.ch)

Rue de la Jeunesse 2

CH-2800 Delémont

T 032 423 47 47

making  
places  
colorful



[usm.com](http://usm.com)

**villat** bureau

Etude et aménagement  
2800 Delémont, 032 422 09 94, [www.villat.ch](http://www.villat.ch)

père maternel était un Leker, Soleurois d'origine, qui avait conservé son accent suisse allemand. Adolescent, il était arrivé en Ajoie avec ses parents qui avaient acquis une petite ferme à Damphreux. Ce grand-père remarquable arrivait aux Franches-Montagnes en train la veille de la Fête du Peuple et nous disait: «Les enfants, demain, on va à la fête des Jurassiens!» C'est avec ce grand-père patriote que j'ai assisté à mes premières Fêtes du Peuple.

### La Suisse d'avant la création du canton du Jura et d'après

**Dans les livres d'histoire, il y a une Suisse d'avant 1979 et une autre après 1979. Comment vit-on le fait d'avoir changé à jamais la structure d'un pays?**

Du point de vue institutionnel et cartographique, depuis 1815, rien n'avait changé en Suisse. Eh oui, les Jurassiens ont modifié la structure institutionnelle helvétique en 1979. Nous étions des pionniers, même si notre motiva-

tion première était la liberté du Jura. Aujourd'hui, les hommes politiques gèrent une structure existante. En créer une, ou en tout cas la modifier significativement, représente un événement extraordinaire. Nous avons aussi eu la chance que le système fédéral de la Suisse le permette. Ailleurs, même en Europe, ce n'est pas si simple.

### Votre vision du Jura dans 40 ans ?

Je l'espère, institutionnellement, avec Moutier. Globalement, je suis attristé pour la partie du territoire jurassien qui a choisi délibérément de rester bernoise. Elle fera partie du grand Biel-Bienne, dont elle sera l'arrière-pays. De son côté, le Jura pourra continuer à s'épanouir culturellement et économiquement, car il dispose des leviers de la souveraineté. Et j'espère qu'il restera exemplaire.

### Un ou plusieurs mots pour qualifier le Jura ?

La fraternité, c'est elle qui a conduit à la victoire du 23 juin. Nous avons eu la chance de pouvoir réunir les Jurassiens autour d'un projet noble en reléguant tous les clivages partisans et sociaux à l'arrière-plan. Il n'y avait plus de partis politiques, plus de patrons ou d'ouvriers, plus de riches ou de pauvres dans le combat jurassien. Cette symbiose a produit le miracle de l'accession du Jura à l'indépendance. Je souhaite pour l'avenir que ce sentiment fraternel perdure, même si c'est presque un vœu pieux. Mais ce serait un atout considérable. J'espère aussi que le Jura reste entreprenant et qu'il soit capable de



s'élever constamment. Ne nous laissons pas tenter par le fatalisme et la médiocrité, le Jura mérite beaucoup mieux.

### Un souvenir en particulier ?

À l'instar du poète: «J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans!» Alors vous en évoquer un seul! Je n'ai pas un caractère jubilatoire, je suis d'un naturel plutôt réservé même si l'enthousiasme est nécessaire à la réalisation de tout projet. J'ai vécu toute l'aventure jurassienne, qui constitue aussi mon chemin de vie, dans une constante sérénité. Toutes les étapes de l'Assemblée constituante, puis les quatre législatures au Gouvernement ont représenté pour moi l'enchaînement d'une même passion. Électoralement parlant, durant ces vingt ans, le peuple jurassien m'a accordé sa confiance. Je lui en suis très reconnaissant, car j'ai ainsi pu servir intensément mon pays.

